

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN
DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT
PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
POSTE JEAN-JACQUES-ARCHAMBAULT À 735-120 KV
DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE PAR HYDRO-QUÉBEC**

La région de Lanaudière a connu une croissance soutenue au cours des dernières années et son développement est actuellement ralenti par les limitations de son réseau électrique. Ce réseau électrique à 315 kV et à 120 kV a atteint sa pleine capacité et n'est plus suffisant pour répondre aux besoins futurs de la région. Hydro-Québec doit également renforcer le réseau de transport principal, afin de pouvoir continuer de transporter la totalité de la production hydraulique et éolienne actuelle et future vers les centres de consommation.

Pour remédier aux problématiques existantes et éventuelles concernant les réseaux de transport régional et principal, Hydro-Québec a retenu la solution consistant à construire un poste source à 735-120 kV dans la région de Lanaudière, soit le poste Jean-Jacques-Archambault. Pour l'implantation de ce poste, l'entreprise a recherché l'emplacement de moindre impact sur les plans environnemental, social et technique. Le projet s'insère sur des propriétés privées dans un milieu périurbain majoritairement boisé situé entre la route 337 et la montée Hamilton, dans la municipalité de Sainte-Julienne.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 9 avril 2025.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 9 mai 2025.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 15 avril 2025 à 19 h 30

**Le lieu de la séance publique d'information sera annoncé par le BAPE
par voie de communiqué de presse.**

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.rea.environnement.gouv.qc.ca.

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation :

Bibliothèque Gisèle-Paré de Ste-Julienne

2550, rue Eugène-Marsan
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone : 450 831-3811
Courriel : bibliotheque@sainte-julienne.com

Horaires :

Lundi : Fermé
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 18 h
Vendredi : 9 h à midi
Samedi : 9 h à 14 h
Dimanche : Fermé

Bureau d'audiences publiques

sur l'environnement
140 Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h
13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418.643.7447 ou sans frais 1 800.463.4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

2 avril 2025

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).